

Cancer et accès aux soins : France Assos Santé Grand Est alerte sur une offre de soins en danger dans le nord du Bas-Rhin

France Assos Santé Grand Est exprime sa vive préoccupation face à la réduction de l'offre de soins dans le nord du Bas-Rhin, conséquence des suspensions d'activités de la Fondation Saint-François et des difficultés rencontrées par celles qui subsistent.

Nous avons été informés par voie de presse de :

- La suspension de deux centres de soins infirmiers (CSI) à Hochfelden et Lembach (Bas-Rhin), impactant 86 patients et 11 professionnels.
- La fin du partenariat en oncologie entre la Fondation Saint-François et le Groupe Hospitalier Saint Vincent, entraînant l'arrêt de l'activité ambulatoire à Haguenau (près de 1 400 chimiothérapies par an).
- La situation critique du centre de soins non programmés de Haguenau, alternative indispensable aux urgences, actuellement soumis à un audit complet.

Conséquences pour les patients

Concernant les CSI, les patients ont été réorientés vers des cabinets infirmiers libéraux. Si cette solution permet de maintenir une offre, elle soulève des interrogations sur la continuité des soins. Contrairement aux centres de soins, les cabinets libéraux peuvent refuser des patients en raison de contraintes organisationnelles. Une évaluation approfondie de l'impact de ce transfert est indispensable.

Le comité du Bas-Rhin de la Ligue Contre le Cancer s'associe à l'alerte relative à l'arrêt de l'activité ambulatoire d'oncologie.

Bien que présentée comme sécurisée par l'ARS, le transfert de l'activité d'oncologie, constitue une rupture majeure dans des parcours de soins complexes et anxiogènes. Les déplacements supplémentaires imposés aux patients accentuent les inégalités territoriales et peuvent avoir des conséquences sur la qualité de vie.

Enfin, la fragilisation du centre de soins non programmés de Haguenau, qui accueille plus de 22 000 passages par an, menace un dispositif essentiel pour désengorger les urgences et garantir un accès rapide aux soins. Sa disparition ou réduction accentuerait les inégalités, notamment pour les populations rurales et âgées.

Un déficit de concertation préoccupant

Nous constatons que ni les Commissions Des Usagers (CDU) ni le Conseil Territorial de Santé 67 (CTS 67) n'ont été informés en amont. France Assos Santé Grand Est regrette cette absence de transparence et rappelle que la démocratie sanitaire impose l'implication des instances pour anticiper les impacts et co-construire des solutions. Une telle concertation aurait permis de limiter les ruptures de parcours de soins et de préserver la confiance des usagers.

Nos recommandations

Conformément à notre mission, France Assos Santé Grand Est appelle à :

- Organiser une concertation rapide entre l'ARS, la Fondation Saint-François, les représentants des usagers et les acteurs locaux.
- Mesurer la continuité des soins pour les patients transférés vers des cabinets infirmiers libéraux.
- Garantir des solutions pérennes pour les patients en oncologie, afin d'éviter toute rupture de parcours.
- Evaluer la satisfaction et l'expérience des patients en termes d'accès et de qualité/bien être pour une prise en charge la plus adaptée.
- Sécuriser l'existence d'un centre de soins non programmés sur ce territoire, qui permet la régulation des urgences, même si la structure actuelle ne peut poursuivre son activité.
- Renforcer la transparence et l'implication des instances de démocratie sanitaire, conformément à leur mission légale.

France Assos Santé restera mobilisée pour défendre les droits des patients et l'égalité d'accès aux soins, tout en saluant les efforts annoncés par l'ARS pour assurer la continuité et en demandant des garanties concrètes sur leur mise en œuvre.